V - 460

CIRCULAIRE

AU

Clergé du Diocèse de Montréal.

Montréal, 22 Mars, 1869.

MONSIEUR,

Dans ma dernière Circulaire je disais que le cinquantième anniversaire de la prêtrise du Saint-Père aurait lieu le 10 Avril prochain, et que je vous ferais connaître plus tard ce que nous aurions à faire pour le célébrer comme il convient. En retardant ainsi, j'espérais que Monseigneur de Montréal me ferait connaître ses intentions à ce sujet. Mais n'ayant encore rien reçu de sa part, je vois qu'aujourd'hui le temps presse, et que je dois prendre sur moi de vous indiquer ce que nous devrons faire.

D'abord, chacun comprend que c'est un devoir pour tous les fidèles de remercier Dieu d'avoir donné à son Eglise, dans les temps orageux que nous parcourons, un Pontife comme Pie IX pour la gouverner. Dieu, dans tous les temps, a suscité des Pontifes à la hauteur des circons[illegible]es dans lesquelles se trouve l'Eglise, et capables de la di[illegible]r d'une manière sûre et de la préserver du naufrage au milieu des terribles tempêtes dont elle est si souvent assaillie. Ces hommes remplis de l'esprit divin ont accompli leur mission d'une manière tout-à-fait glorieuse. Quant à Pie IX, il est certainement un de ces hommes extraordinaires. Déjà il est appelé l'*homme de son siècle*. Depuis le règne du Grand Constantin, peut-être aucun Pontife ne s'est trouvé comme lui dans des situations si continuellement critiques. Cependant, l'on

peut dire qu'il passe à travers les plus grandes difficultés aussi facilement que s'il ne rencontrait aucun obstacle. Toujours il se montre calme, tranquille et à la hauteur de sa position. Il est difficile de ne pas croire qu'il ne soit inspiré de Dieu d'une manière toute spéciale. Par exemple, quand il invita tous les Evêques du monde à assister au 18e centenaire du martyre des Apôtres St. Pierre et St. Paul, tous les Cardinaux crurent devoir lui représenter qu'il ne paraissait pas prudent de faire cette invitation, à cause du danger qu'il y avait que Rome ne fût alors attaquée par les Garibaldiens et même peut-être par l'armée Italienne. Il répondit que, quoique ce danger existât, cependant il était certain que les fêtes auraient lieu et se passeraient non-seulement sans trouble, mais même très-bien. L'évenement a vérifié cette prédiction. Pareillement,quand les troubles éclatèrent dans l'automne de 1867, il assembla les officiers de son armée, et leur recommanda de dire à leurs soldats de ne rien craindre, qu'il n'y aurait plus de *Castelfidardo*, que partout ils seraient victorieux. En effet, les victoires que l'armée pontificale remporta alors furent si éclatantes et si extraordinaires que les soldats eux-mêmes reconnurent qu'il y avait du merveilleux. L'an dernier, ce Vénéré Pontife convoqua le Concile Général qui doit s'ouvrir sur la fin de cette année. Personne à Rome ne doute que ce Concile ne se tienne sans obstacles, tant on est certain que rien n'empêchera l'exécution des desseins de Pie IX, et que la protection visible du ciel ne saurait lui manquer.

N'est-ce pas une gloire et un bonheur inappréciable pour nous catholiques d'avoir pour chef un Pontife si agréable au ciel et rempli de toutes les vertus? Chacun n'a t-il pas droit de s'écrier: *Quel digne Représentant de Notre-Seigneur Jésus Christ sur la terre!* Est-il étonnant que partout l'on s'impose de grands sacrifices pour l'aider à soutenir ses droits et à se maintenir dans sa haute position? Ne devons-nous pas le regarder comme un véritable présent

du ciel ? (En Europe, il se fait à l'occasion de la fête dont il s'agit des collectes particulières pour ce bon Père. La collecte qui a été faite ici dernièrement pour les Zouaves remplace celle que nous aurions faite nous-mêmes en pareille occasion.)

Il est donc juste que nous témoignions à Dieu toute notre reconnaissance d'avoir mis ce Saint Pontife à la tête de son Eglise dans un temps où l'enfer met tout en œuvre pour la renverser. C'est ce que nous allons faire en nous efforçant de célébrer dignement le cinquantième anniversaire de sa prêtrise. Mais, afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse prendre part à nos prières d'actions de grâce, nous les fixons au lendemain de l'anniversaire, qui est un Dimanche; c'est ainsi qu'on a fait dans plusieurs parties de l'Europe. En conséquence, j'ai cru devoir régler ce qui suit pour le 11 avril prochain:

1o Dans toutes les Eglises et Chapelles du Diocèse, où cela peut se faire commodément, après le principal office du matin ou le soir, à une Bénédiction solennelle du SS. Sacrement, on chantera le *Te Deum* avec l'oraison pour l'Action de Grâces; et je désire que les offices de ce jour soient célébrés comme ceux des grandes solennités pour la sonnerie des cloches, les ornements et la musique.

2o Afin d'encourager tous les fidèles à bien prier pour le Souverain Pontife, j'accorde, en vertu d'un Indult Papal du 20 Juin, 1862, à moi communiqué par Monseigneur l'Evêque de Montréal, une Indulgence Plénière à toutes les personnes, dans ce Diocèse, qui, étant contrites, s'étant confessées et ayant communié, prieront, le 11 Avril prochain, à l'intention du Souverain Pontife.

J'espère que dans votre Prône, le Dimanche précédent, vous ne manquerez pas de faire comprendre aux âmes dont vous avez la charge, combien il est important qu'elles prient pour la conservation des jours précieux du Véné-

rable Pontife qui, depuis bientôt 23 ans, conduit l'Eglise avec tant de sagesse.

Il n'y a pas de doute qu'à Rome il y aura grande illumination des maisons et des édifices publics en signe de joie, à l'occasion de cette fête. Ne pourrions nous pas faire quelque chose dans ce genre dans ce Diocèse ? Ceci du reste est laissé à la liberté de chacun. Mais ce que je prends sur moi c'est de donner dans les différentes maisons d'éducation catholique, un des jours de la semaine qui suivra cette fête, un grand congé, afin que les élèves puissent, à leur manière, témoigner leur joie, dans cette circonstance mémorable.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

A. F. TRUTEAU,

Vic. Gén. Administrateur.

P. S.—Par une lettre que j'ai reçue de Monseigneur de Montréal, ces jours derniers, Sa Grandeur m'a fait connaître que, dans ce moment, il se publie à Rome, en 3 volumes in 8o, un ouvrage très important sur les Conciles Généraux. Si l'on peut recueillir ici au moins cinquante souscriptions, alors chaque volume, broché, reviendra à 6f. de France au lieu de 10f. qu'il se vend actuellement. Il y aura de plus à payer le transport. Je vous prie donc de faire savoir au plustôt à l'Evêché si vous souscrivez pour un exemplaire de cet ouvrage ; car, dès que nous serons certains des 50 souscriptions, nous le ferons savoir à l'Evêque.

A. F. T.